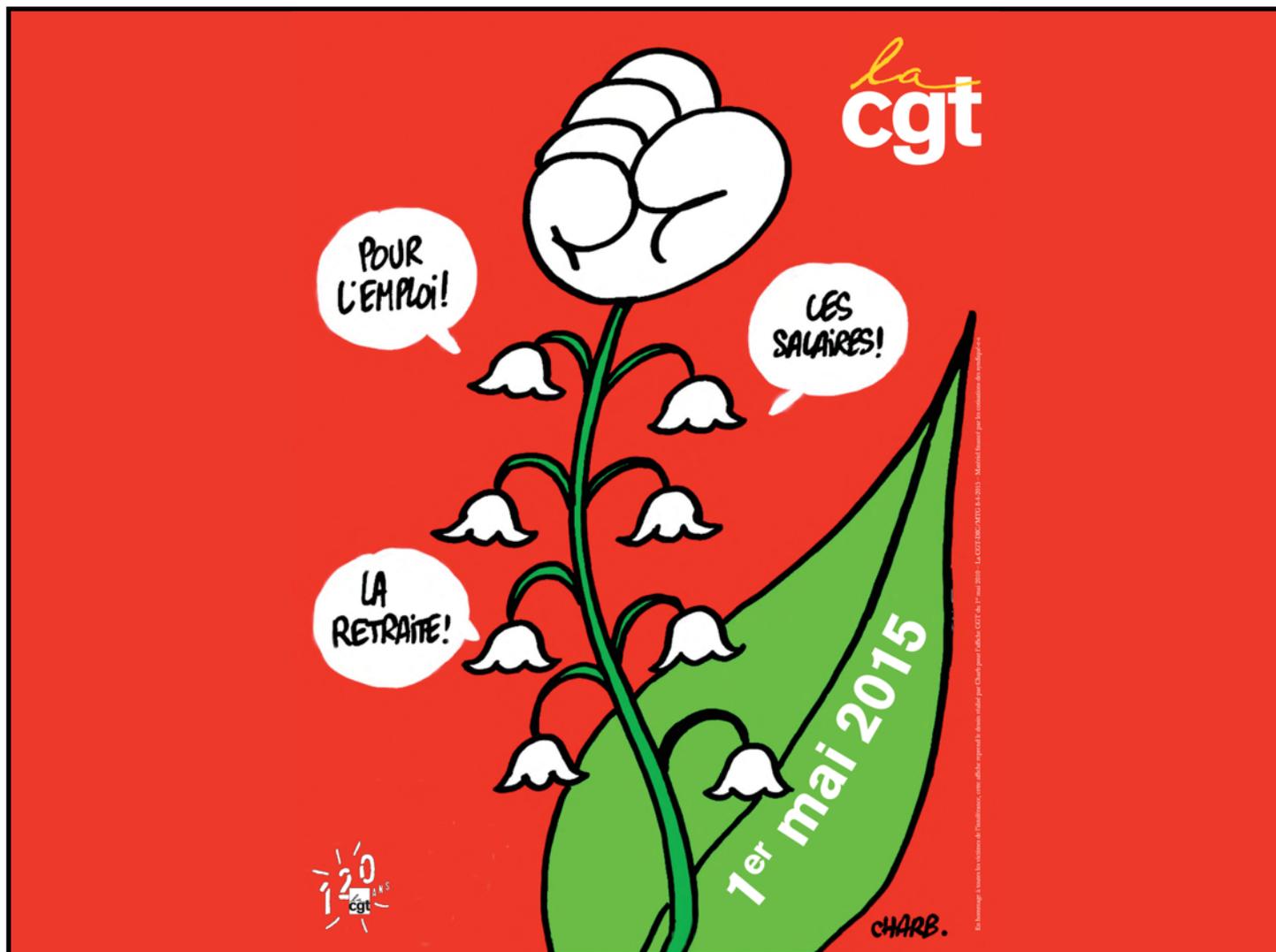


Bulletin N°95 / Avril 2015

# L'AVISÉ SYNDICAL

métallurgie  
la  
cgt  
Valeo Issoire



Site web : <http://www.cgtvaleo63.fr>

Dailymotion : [http://www.dailymotion.com/CGT\\_VALEO](http://www.dailymotion.com/CGT_VALEO)

Youtube : <http://www.youtube.com/user/CGTVALEO63>

Facebook : <https://www.facebook.com/cgtvaleoissoire>

Twitter : <https://twitter.com/CGTVALEO63>

Mail : [cgt.valeo.issoire@orange.fr](mailto:cgt.valeo.issoire@orange.fr)

Tel : 04.73.89.80.09

Journal d'information à tendance satyrique

Destiné aux salariés du site de Valeo Issoire

Édité et imprimé par la CGT Valeo Issoire le 28/04/2015

## SOMMAIRE

- Page n°1 : Affiche 1er mai 2015
- Page n°2 : Tract 1er mai 2015
- Page n°3 : Tract 1er mai 2015
- Page n°4 : Règlement intérieur

## *Journée internationale de lutte !*



**Jeudi 9 avril, les idées reçues ont pris du plomb dans l'aile.**

En effet, avec près de 4.200 manifestant-e-s à Clermont-Fd et plus de 300.000 dans toute la France, les salarié-e-s ont fait la démonstration de leur rejet de la politique menée.

**L'austérité n'est pas une fatalité !**

Le gouvernement refuse pourtant toujours de changer d'orientation. Pire, dans sa course aux **réformes structurelles** contre l'intérêt collectif, il s'attaque aujourd'hui aux libertés individuelles, avec le **projet de loi relatif au renseignement**.

Face à la perspective de ce nouveau recul sociétal et pour nous opposer aux lois antisociales à venir (Loi santé, Macron II, dialogue social, etc.), **nous devons amplifier la récente mobilisation et nous rassembler en nombre.**

**Le 1<sup>er</sup> mai sera la deuxième étape de mobilisation.**

À l'occasion de la **Journée internationale des travailleurs**, les organisations **CGT, FSU, Solidaires** et **UNEF** appellent unitairement à la mobilisation et la manifestation, partout dans le département.

L'écho du 9 avril doit retentir aux oreilles du gouvernement : **toutes et tous pour l'emploi, les salaires et la retraite !**



Traditionnellement, le 1<sup>er</sup> mai est une fête populaire qui célèbre **les luttes des travailleurs** partout dans le monde.

Cette année, il revêt un **caractère particulièrement revendicatif**.

**Toutes et tous ensemble, manifestons :**

- **Contre l'austérité** qui sert les puissants et ruine les populations.
- **Contre les réformes** qui détruisent les droits des salarié-e-s et exaucent les désirs du grand patronat et de la finance.
- **Pour la défense de la Sécu** et de notre protection sociale : assurance chômage, retraites, allocations familiales.
- **Pour la défense des services publics.**
- **Pour la défense du code du travail et de nos garanties collectives**, prud'hommes, conventions collectives, représentations des salarié-e-s, etc.



**1er mai 2015**  
**Manifestation**  
**10 h Place Delille**  
**Clermont-Fd**

**Rassemblement festif**  
**À partir de 12 h**  
**Maison du peuple**

**Concerts :**  
**Jip's & The Moon Band (reggae engagé)**  
**KtipietoK OrKestar (animation banda).**

**Exposition - Restauration - Buvette**  
**Entrée libre.**

Partout dans le département se dérouleront des rassemblements et manifestations :

- Clermont-Ferrand : rendez-vous à 10h place Delille.
- Riom : 10h30 devant la Poste.
- Issoire : 10h30 Parvis de Pomel.
- Thiers : 10h30 Place de la mairie.
- Saint-Eloy les Mines : 10h15 entrée sud de Saint Eloy.
- Ambert : Départ 8h30 parking de la gare, pour covoiturage direction Clermont.



Je souhaite prendre contact avec la CGT :

Nom : ..... Prénom : .....

Adresse : .....

Entreprise : ..... Téléphone : .....

Email : .....

UD CGT 63, Maison du peuple, place de la liberté, 63000 Clermont-Fd. Tel :04 26 07 78 60 /contact@cgt63.fr www.cgt63.fr

IPNS Ne jeter sur la voie publi-  
que



# Règlement intérieur

## Position CGT Valeo Issoire relative au projet de modification du règlement intérieur et à l'annexion du « Code Éthique » et de la « Charte d'utilisation des technologies de l'information » :

Concernant le « **Code Éthique** » : La CGT considère qu'il s'agit d'un document intrusif ayant pour principal objectif de conditionner les salariés et leur inculquer des valeurs qui, à notre sens, sont loin d'être universelles ! Ce code met sournoisement en place des contraintes nouvelles sur un mode anglo-saxon de déclaration sur l'honneur. De plus, l'Employeur en profite pour en remettre une couche sur des valeurs fondées sur le profit et l'exploitation du travail humain. Il s'agit bien d'un marketing éthique pour « faire propre sur soi » !

Dans ce document se trouve tout un paragraphe sur le « bien-être au travail » ou il est stipulé que Valeo est à l'écoute de ses salariés et que des programmes consacrés à ce thème ont été mis en place avec succès. Ce qui aurait permis à Valeo d'obtenir pour la 4<sup>ème</sup> année consécutive le « Top employeur » !!!

Pour le site d'Issoire, le programme consacré au « bien-être au travail » a été tellement efficace qu'aujourd'hui l'on compte :

- **44 maladies professionnelles (27 salariés),**
- **59 restrictions médicales (54 salariés),**

Pour finir, sur le soi-disant « bien-être au travail », il ne faut pas perdre de vue que selon une enquête diligenté pour vos soins, en 2011, le cabinet Psya fait ressortir que notre site était classé avant-dernier (**23<sup>ème</sup> sur 24**) sur l'état des lieux de la santé psychique sur Issoire !

Autres aberrations, 14 pages sur 23 se réfèrent à des liens internet ! Sur ces 14 pages, pas moins de 37 liens dont 14 en Anglais et un bon nombre qui ne fonctionnent pas !!! Cela veut dire que Valeo, sciemment, a décidé de ne pas respecter les textes en vigueur en piétinant la loi N° 94-665 du 4 août 1994 relative à l'emploi de la langue française !

Concernant la « Charte d'utilisation des technologies de l'information » : La CGT s'aperçoit que cette charte a pour objet de préciser les droits, devoirs et responsabilités de chaque utilisateur de technologies d'information et de communication et d'en fixer les principes généraux d'utilisation. Ceci est une attaque frontale contre notre droit fondamental à la liberté d'expression !!! Comment, à l'avenir, la CGT va t'elle pouvoir continuer de communiquer et vous informer aux travers de tracts ou dans l'Avisé Syndical sans être inquiéter par des repréailles ???

La direction ne devrait plus tarder à vous remettre en mains propres ces documents contre signature... Ce qui implique que vous devrez en prendre connaissance ! Une fois ce chèque en blanc signé, vous serez exposés à toutes sortes de sanctions sans même savoir que vous avez commis une faute...

***C'est pourquoi, à la vue de tous ces éléments, les élus CGT au CHS-CT le 07 avril et au CE le 20 avril ont rendu un avis défavorable sur le projet de modification du « Règlement intérieur ».***